

Certificat

PLAQUES PROFILEES EN FIBRES-CIMENT

Couverture

TEGOLIT Plus 235

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société EDILFIBRO S.p.A.
Strada Statale n° 10 km 164.7
IT-27040 ARENA PO (PV)

Usine EDILFIBRO S.p.A.
IT-27040 ARENA PO (PV)

le droit d'usage de la marque NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision de reconduction n° 066-J2-13 du 12 décembre 2017

Cette décision annule et remplace la décision n° 066-J2-12 du 24 avril 2015

Décision d'admission n° 066-J2-01 du 22 novembre 2003

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- > Selon la norme EN 494 en vigueur:
Composition (NT = sans amiante).
Catégorie : hauteur nominale du profil (C = de 40 à 80 mm).
Charge de rupture pour plaque de catégorie C : classe 1 (min. 4 250 N/m).
Moment de flexion pour plaque de catégorie C : classe X (min. 55 N.m/m).
- > Par référence à la norme EN 15057 en vigueur:
Résistance à la traversée d'un corps mou de grandes dimensions (sac retenu).

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :

Silvia ITURRIAGA

Courriel : NF249@cstb.fr

Tél. : +33 (0) 1 64 68 83 46

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE